

Conseil de quartier

# La Mare à la Veuve La Remise à Jorelle

Compte-rendu du lundi 9 octobre 2023





La Mare à la Veuve  
La Remise à Jorelle

## À l'ordre du jour

- + Intervention compagnie des eaux par VEOLIA  
(déléataire du SEDIF – document en annexe)
- + Propreté (Est-ensemble document en annexe)
- + Retour sur les marches exploratoires
- + Point sécurité
- + Stationnement et circulation

---

Renseignements : Pôle démocratie locale / Hôtel de Ville  
Esplanade Claude Fuzier / 93140 Bondy  
[democratie.locale@ville-bondy.fr](mailto:democratie.locale@ville-bondy.fr) / 01 48 50 56 61



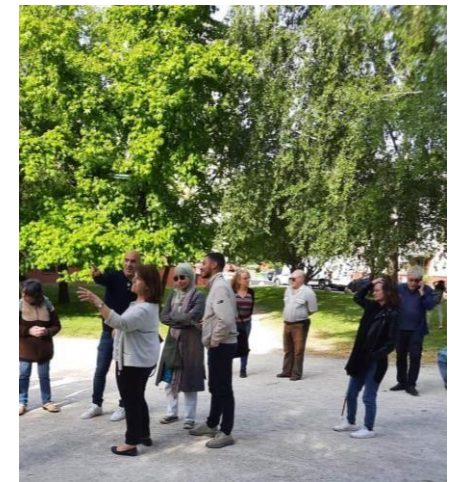
# I- LES MARCHES EXPLORATOIRES

- La marche exploratoire, est un outil participatif de transformation urbaine qui permet de mieux comprendre les utilisations que peuvent en faire les usagers et ainsi apporter les améliorations nécessaires. Le but est ainsi d'identifier les éléments qui posent problème à la circulation et à l'installation, faire un diagnostic et tenter d'avancer des pistes pour l'aménagement du territoire.
- Elle permet de contribuer à l'amélioration de l'environnement urbain, d'être acteur de la sécurité, créer de nouvelles dynamiques participatives. Cette action repose en grande partie sur l'expertise des habitants.

## Ce qui a été mis en place à la suite des visites de terrain

### Travaux de voirie (1) :

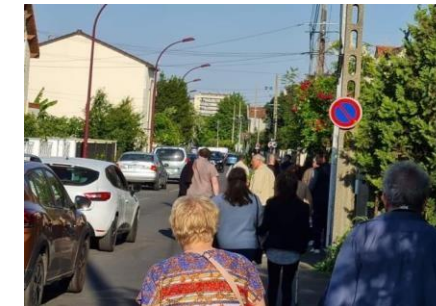
- Création d'îlot rue du Sergent Bobillot.
- Réfection d'une partie de trottoir avenue Anatole France.
- Réfection partielle de chaussée avenue Denise.
- Réfection partielle de chaussée villa Madeleine.
- Création d'îlot rue Etienne Dolet.
- Création d'îlot rue David Leder.
- Création d'îlot rue de Varsovie.
- Scellement de bordures de défense rue Edouard Vaillant.
- Réfection partielle de chaussée rue René Char.



## Ce qui a été mis en place à la suite des visites de terrain

### Travaux de voirie (2) :

- Création d'une jardinière route de Villemomble.
- Aménagement du trottoir PMR Impasse Jacques Brel, avenue de Metz.
- Aménagement anti-stationnement rue Jules Lelong.
- Aménagement avec marquage et pose de mobilier urbain pour sécuriser le passage piétons allée de l'Etoile.
- Réfection de l'abri bus route de Villemomble.
- Aménagement voirie angle route de Villemomble / rue Saint-Louis Prolongée.
- Réalisation d'une clôture pour fermer le Parc de la Mare à la Veuve.
- Réfection partielle de trottoir, création de ralentisseur, stop avenue de l'Est.
- Création de place PMR, réalisation d'îlot et reprise de partie de trottoir, avenue G A de Gaulle.



## Ce qui a été mis en place à la suite des visites de terrain

### Travaux de voirie (3) :

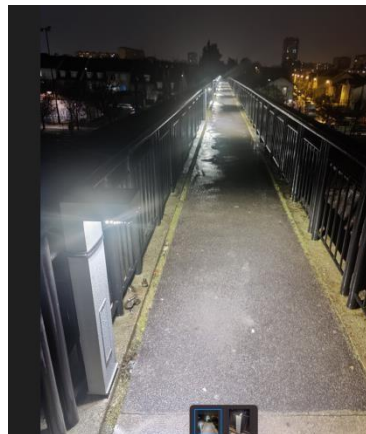
- Réalisation de deux aires de jeux, rue de la Liberté et rue Edouard Vaillant.
- Campagne de reprise de passage piétons du secteur
- Reprise d'un trottoir avec pose de bordures anti stationnement, avenue Anatole France.
- Création d'îlot pour sécuriser les traversées piétonnes, allée des tilleuls.
- Réalisation de ralentisseur rue Edouard Vaillant pour sécuriser les traversées piétonnes.



## Ce qui a été mis en place à la suite des visites de terrain

### Travaux d'éclairage public :

- Rue Saint-Louis Prolongée, remplacement des lanternes au sodium par des lanternes LED.
- Rue Saint-Louis, remplacement des lanternes au sodium par des lanternes LED.
- Rue des Limites, remplacement des lanternes au sodium par des lanternes LED.
- Parking Gazzi, mise en place d'un éclairage solaire
- Passerelle Cadéras, mise en place d'un éclairage LED.
- Rue du Vieux Château, remplacement des lanternes au sodium par des lanternes LED.



## Résultat financier

- Au cours des deux dernières années, la ville a investi un montant significatif dans le quartier de la Mare à la Veuve pour réaliser divers travaux d'amélioration de la voirie, de l'aménagement urbain, et de l'éclairage public. Le montant total des investissements de ces travaux s'élève à près de **861 144,55 €**.
- Ces investissements ont été nécessaires pour renforcer l'infrastructure du quartier, améliorer la sécurité routière, et contribuer à l'amélioration de la qualité de vie des résidents.
- Les dépenses liées à la sécurisation du parc de la Mare à la Veuve ne sont pas incluses dans ces dépenses liées aux marches exploratoires.



# Introduction

- Depuis trois ans des moyens inédits ont été mis en œuvre pour la sécurité des Bondynois
  - Accompagnement de la police nationale par le déploiement d'une véritable police municipale, armée, présente 7j/7 jusque 2h du matin. Cette équipe réactive se déplace rapidement.
  - Création d'une brigade motorisée et d'une brigade cynophile
  - Création d'un véritable centre de supervision urbain et déploiement de la vidéosurveillance opérationnelle qui permettra d'orienter l'action des brigades, de jour comme de nuit, mais aussi de fournir des preuves sur réquisition de la police et de la justice.
  - Action renforcée contre les vendeurs à la sauvette depuis quelques jours et que les incivilités du quotidien qui pourrissent la vie des habitants, et bientôt vidéo verbalisation qui permettra de lutter en temps réel contre les comportements les plus dangereux ou gênants.

# Retour sur le CLSPDR 2022-2023

Les différents groupes opérationnels se sont réunis chaque trimestre afin de rencontrer les partenaires, d'échanger sur les problématiques rencontrées, de relancer avec eux le partenariat de réseaux et de projets.

- Axe 1 : les jeunes et la prévention : agir au plus tôt
- Axe 2 : violences intrafamiliales, aide aux victimes et à destination des personnes vulnérables (personnes âgées, enfants, femmes victimes de violences)
- Axe 3 : la tranquillité publique et la tranquillité résidentielle
- Axe 4 : la prévention de la radicalisation

Ces rencontres se sont conclues par une journée de la citoyenneté à l'Hôtel de ville où les différents acteurs ont pu échanger à l'occasion de tables rondes thématiques et dessiner ensemble les pistes de travail.

Le Conseil Local de Sécurité, de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation (CLSPDR) de Bondy s'est réuni le jeudi 7 septembre 2023 en assemblée plénière, en présence de Madame la Sous Préfète, de Monsieur le Procureur et du Maire.

Le dernier trimestre sera ainsi l'occasion de concrétiser ces pistes en projets concrets qui feront l'objet de demandes de financements, afin que le CLSPDR puisse entrer dans une phase complètement opérationnelle dès le début 2024.



# La production des groupes et des acteurs du CLSPDR 2022-2023

## • L'annuaire des acteurs locaux

- L'annuaire des acteurs locaux de la prévention est un outil pratique qui recense les partenaires et les outils en appui au plan départemental de prévention de la délinquance.
- Il s'adresse aux acteurs de la prévention sur le territoire (services de l'État, ministère de la Justice, associations, etc.), ainsi qu'aux collectivités, établissements scolaires et à l'ensemble des usagers.
- Par ailleurs les groupes travaillent actuellement à la programmation de **projets concrets et pratiques** avec pour objectifs :
  - Lutter contre le décrochage
  - Prévenir la prostitution des mineurs
  - Lutter contre les violences sexistes et la discrimination
  - Prévenir et réduire la consommation de substances psychoactives
  - Accompagner la mise en œuvre de travaux d'intérêt général



# Mise en place d'un plan de sécurité estivale 2023



## Sécurité publique

Opération Tranquillité Publique

Opération Tranquillité Vacances



## Commerces

Sécurité des consommateurs

Les arrêtés municipaux



## Le plan canicule

Seniors, les bons réflexes



# Bilan des interventions de la police municipale pour 2023

Période	Gestion des appels des administrés	Appels Police Nationale	Mise en Fourrière de véhicule	Intervention de la police municipale	Mise à disposition	Saisie de cigarettes	Verbalisations
Janvier	232	27	34	182	10	106	1676
Février	201	34	31	176	14	80	1208
Mars	194	31	50	171	10	112	1223
Avril	154	36	26	128	7	56	1189
Mai	166	44	28	134	11	85	1286
Juin	166	49	24	129	10	103	998
Juillet	96	62	21	78	12	79	811
Août							
Total	1209	283	214	998	74	621	8391

## Processus déjà engagé pour 2022-2023

- Une présence de la police municipale étendue à 7 jours sur 7, disponible de 7h00 à 2h00 du matin
- Création d'une brigade motorisée
- Augmentation des effectifs, portés à 14 policiers municipaux et 8 agents de surveillance de la voie publique
- Création d'un centre de supervision urbain, extension de la vidéoprotection
- Nouveaux moyens alloués à la police municipale (armement, véhicules d'intervention...)
- Création d'un nouveau poste de police dans l'ancienne gendarmerie
- Nouvelle mise en œuvre du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation (CLSPDR)

## Perspective pour 2023 :

- Inauguration du nouveau CSU (Centre de Surveillance Urbain) en novembre,
- Mise en place d'une brigade cynophile avec son chien en octobre 2023



# SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC

- **La marchabilité**
  - Le secteur présente des aménagements d'une qualité plutôt satisfaisante et confortable
  - Le secteur du potager présente globalement une qualité satisfaisante, avec des dégradations de la qualité des trottoirs localement constatées
  - De façon générale, la pratique de la marche reste compliquée quand il s'agit de sortir des quartiers et traverser de grandes infrastructures (auto) routières qui forment des discontinuités majeures sur le territoire (Pont de Bondy, traversée de l'ex RN3, traversée sous A3...)
- **Les transports en commun**
  - La couverture géographique de l'offre de transport en commun est satisfaisante sur la commune
  - Des problèmes de fréquence et d'amplitude sont toutefois remontés ainsi que la difficulté à relier la zone aéroportuaire, important bassin d'emploi
- **Le vélo**
  - La ville dispose d'un réseau cyclable encore incomplet, fait de pistes et de bandes cyclables qui structurent l'axe principal du quartier, et de zones 30 qui permettent de relier les différents quartiers de la ville. Mais le taux d'itinéraires qualifiés d'aménagés est discontinu et faible pour rejoindre les gares et le centre ville

# Résultats et pistes d'action

- De fait, les plans de circulation des villes voisines ont contraint leur traversée, et Bondy est aujourd'hui une ville traversée par la circulation. L'idée est de passer d'une ville de passage à une ville de destination
- L'objectif à venir, en lien avec l'étude circulation/stationnement est de :
  - **Pacifier** les cœurs d'ilots et quartiers
  - Supprimer les by-pass
  - Travailler la **limitation de la vitesse** en ville, en particulier en autorisant la dépose en pleine voie au droit des écoles
  - La mise en place de **ralentisseurs** déjà expérimentée (par exemple, la vitesse moyenne est passée de 74km/h sur la rue Edouard Vaillant à 34km/h après travaux)
  - **Limiter** la vitesse à 30km/h en ville, sauf pour la N3 et l'avenue de Rosny
  - La ville de Bondy n'est **pas anti-voiture** et vise une pacification des circulations sans opposer les modes

## Un plan de stationnement et circulation pour l'ensemble du territoire

Afin de mettre en place une politique de déplacement cohérente et de gérer au mieux l'ensemble des circulations et du stationnement sur son territoire, **la ville a engagé une étude globale pour l'élaboration d'un plan de circulation et de stationnement.**

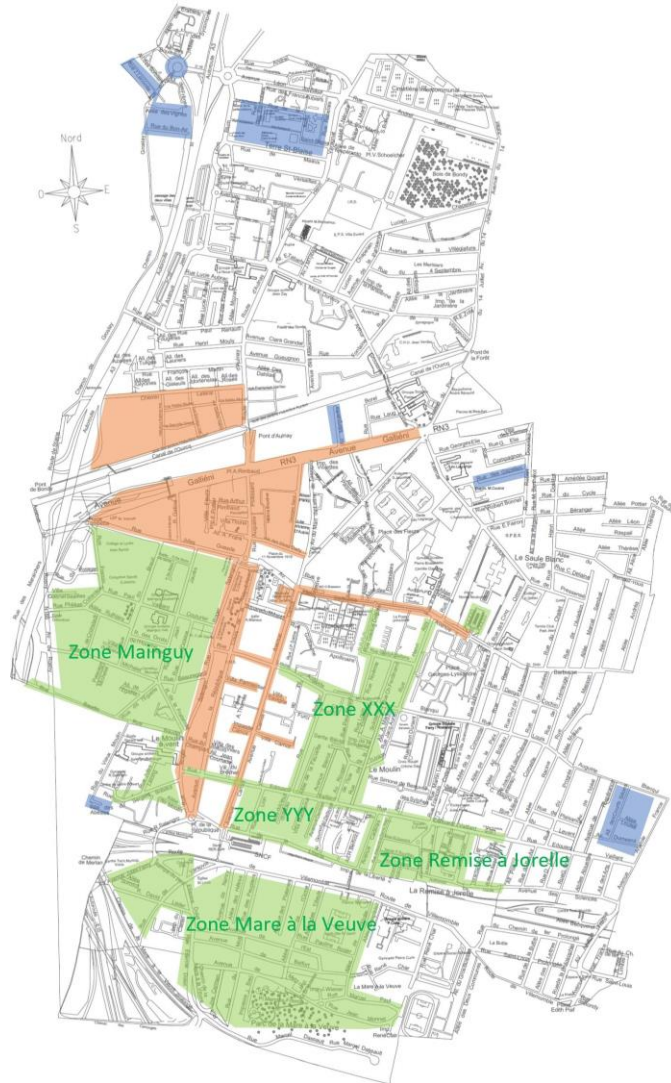
Ce travail d'analyse, de réflexion et d'échange a débuté en 2022.

Le lancement de l'étude de circulation constitue une réponse complète afin d'apporter une vision d'avenir aux enjeux de la régulation du trafic motorisé, à la promotion des mobilités douces et à la sécurisation des usagers piétons.

Elle a pour vocation de répondre à :

- La gestion des flux et l'organisation des intersections
- La régulation ou l'adaptation de la vitesse
- La sécurisation des zones accidentogènes
- L'accessibilité aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR)
- L'insertion des aménagements cyclables
- L'offre de stationnement, le dimensionnement et la typologie des places : zones bleues, zones arrêt-minute, places à destination des personnes à mobilité réduite
- L'adaptation de la signalisation verticale et horizontale, et l'amélioration du jalonnement.

## Une nouvelle zone de stationnement sur la ville pour une circulation et un stationnement plus apaisé



- Extension des zones réglementées selon la carte ci-contre
- Abonnement résident fixé à 70 euros par an pour le premier véhicule et 140 euros pour le second
- Abonnement commerçant / extérieur à 40 euros par mois
- Zones verte et orange payantes toute l'année (sauf dimanche et jours fériés)
- Maintien des tarifs pour les parkings de la gare et Anne Frank

## Un plan de stationnement et circulation global

La ville de Bondy a décidé de **rendre la ville plus apaisée** : pour une circulation plus calme, plus sécurisée et responsable

La Municipalité a ainsi lancé une étude sur l'ensemble du territoire afin de mettre en place ce projet de ville apaisée.

### **Bondy, ville apaisée :**

- **Aménager la ville** de façon à réduire la vitesse des voitures et permettre une meilleure cohabitation avec les autres modes de déplacements,
- **Faire respecter les zones 30** : repenser le plan de déplacement à l'échelle de la ville, tel qu'il a été fait dans certains quartiers (commission de circulation) afin de revoir les sens de circulation,
- **Matérialiser le stationnement** par un nouveau marquage au sol,
- **Favoriser l'usage des déplacements doux**,
- Inciter les visiteurs à **utiliser les parkings sous-exploités** (parking de la gare, du Monoprix...)

Le projet a été réalisé en complète concertation avec les différentes instances mises en place par la ville : conseils de quartiers, marches exploratoires, Gestion urbaine et sociale de proximité, Programme de rénovation urbaine...)

L'étude se poursuit sur l'ensemble des secteurs non réglementés afin de continuer à :

- Limiter la vitesse de circulation ;
- Protéger les Bondynois ;
- Empêcher les incivilités ;
- Fluidifier le stationnement ;
- Revoir les sens de circulation.

**Selon vous, existe-t-il des points de vigilance à traiter en priorité dans votre quartier ?**